



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION N°DEL2022-106

Reprise des résultats budget locations et parc des expositions (Finances)

7.12

Rapporteur : Aissa HIRTI

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	30
Nombre de pouvoirs	8
Votants	38

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Caroline VABRE, Aissa HIRTI, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Josette PHILIPPE, Jacques ALIM, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Cherif DERBALI, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER, Christine PICARD, Arnaud DAUTREY, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Nelson FONSECA, Yucel KISA, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Était absente non excusée

Lucie BROTON

Pouvoirs

Jean-Michel POISSON donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Fouzia KAMAL donne procuration à Josette PHILIPPE, Mariam CISSE donne procuration à Sébastien LEROUX, Talal ABDELKADER donne procuration à Christine PICARD, Amber NIAZ donne procuration à Silvia COUSIN, Huguette POISSON donne procuration à Caroline VABRE, Nicola CARNEVALE donne procuration à Jacques ALIM, Laurent FONTAINE donne procuration à Valentino GAMBUTO

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Yucel KISA

Monsieur HIRTI rappelle que les résultats de fonctionnement et d'investissement du Budget Locations et Parc des expositions se décomposent de la façon suivante :

Fonctionnement :	
Résultat antérieur (report à nouveau)	- 76 762,36 €
Résultat de l'exercice 2021	+ 40 571,57 €
Résultat de clôture	- 36 190,79 €
Investissement	
Résultat antérieur reporté	+ 596 466,01 €
Résultat de l'exercice 2021	+ 83 803,32 €
Résultat de clôture	+ 680 269,33 €
Apurement du compte 1069	- 104 454,96 €
Résultat de clôture corrigé	+ 575 814,37 €
Reste à réaliser en recettes	0 €
Reste à réaliser en dépenses	90 985,86 €
Résultat Total de clôture	+ 484 828,51 €
Résultat Net Global de clôture	+ 448 637,72 €

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins une abstention de la Commission Modernisation et Restructuration des Services, Finances, Ressources Humaines, Administration Générale et Commande Publique

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Aissa HIRTI,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 57, reporter au Budget supplémentaire 2022 le déficit de clôture de fonctionnement soit **36 190,79 € en fonctionnement (chapitre 002)** et de reporter l'excédent de clôture d'investissement soit **575 814,37 € en investissement (chapitre 001)**.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et affichage le 30 juin 2022



**Le Maire,
Conseiller régional,**

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20220629-DEL2022-106-DE
Date de télétransmission : 04/07/2022
Date de réception préfecture : 04/07/2022